

## Critères de qualification – CONSEILLERS et CONSEILLÈRES

Réseaux Carrière et Dédié Hors-Québec

Mexique | Printemps 2025

### Exigences

Voici les exigences qu'un conseiller ou une conseillère doit satisfaire afin d'être admissible à recevoir une invitation :

Exigences	Niveau Élite	Niveau 1 <sup>re</sup> Classe
Production totale	285 000	Top 35 ET Minimum 500 000

La définition de la production totale correspond à celle énoncée dans le barème de rémunération du conseiller du réseau Carrière ou du réseau Dédié Hors-Québec.

La production totale peut être consultée via la fonctionnalité Suivi de la production de l'application Rémunération disponible dans l'Espace Conseiller. Les résultats et le classement officiels sont ceux du **microsite du Rendez-Vous iA** au [ia.ca/rendezvous](http://ia.ca/rendezvous).

### Corporations avec multiples conseillers

Dans le cas d'un contrat corporatif qui regroupe plus d'un conseiller, ceux-ci peuvent se qualifier en multipliant les exigences de la production totale par le nombre de conseillers dans la corporation. Par exemple, pour une corporation avec 2 conseillers, celle-ci aura une exigence niveau Élite fixée à 570 000 (2 x 285 000) et une exigence niveau 1<sup>re</sup> classe fixée à 1 000 000 (2 x 500 000) de production totale.

Si la production totale de la corporation est **inférieure** à l'exigence fixée, **aucun** conseiller ne sera qualifié.

Si la production totale de la corporation est **supérieure** à l'exigence fixée, tous les conseillers admissibles de la corporation seront qualifiés. Le rang du conseiller sera déterminé selon leur **production totale personnelle à l'intérieur de la corporation**.

Si la corporation atteint les exigences **Niveau 1<sup>re</sup> Classe**, le rang du conseiller déterminera le niveau de l'invitation qu'il recevra.

## Admissibilité

Tous les conseillers liés par un contrat du réseau Carrière ou dédié Hors-Québec en bonne et due forme à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« la compagnie ») pendant la période de qualification et au moment de la tenue du Rendez-vous iA sont admissibles.

Aucune qualification proportionnelle n'est accordée : aux conseillers ou corporations qui sont mis sous contrat, aux conseillers qui auraient eu une période d'absence (invalidité, maladie, maternité, paternité, parental, etc.) et aux directeurs qui font un retour à la vente pendant la période de qualification.

La participation du conseiller au Rendez-vous iA, tout comme celle de l'invité d'au moins 18 ans qui l'accompagne, se fait sur invitation seulement et non en vertu de quelconque droit contractuel.

Pour que le conseiller soit admissible, le traitement équitable des consommateurs doit être une composante essentielle de sa pratique, il ne doit pas agir dans son propre intérêt et doit notamment s'assurer d'offrir aux clients des produits qui conviennent à leur situation financière et à leurs besoins. Le certificat du conseiller ne doit pas avoir été suspendu, révoqué ou assorti de restrictions par un organisme réglementaire ou d'autoréglementation ou par la compagnie et des accusations ne doivent pas avoir été déposées à l'encontre du conseiller par un tel organisme. Lors de la détermination de l'admissibilité, la qualité des affaires du conseiller sera évaluée par la compagnie laquelle se garde, tant que l'événement n'aura pas eu lieu, le pouvoir discrétionnaire de disqualifier tout conseiller ne respectant pas ces standards de qualité.

De plus, le conseiller doit être la seule personne à soumettre les polices sous son code personnel. Aucun regroupement (pooling) n'est permis. En outre, les crédits du Rendez-vous iA ne peuvent être transférés d'un conseiller à un autre.

Si un conseiller change d'agence pendant la période de qualification, les crédits accumulés dans les deux agences seront cumulés pour le calcul de la production totale.

## Période de qualification

La période de qualification s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024. La production totale au 31 décembre 2024 sera celle utilisée pour qualifier l'ensemble des conseillers.

## Cas à régler

**Aucune demande ne pourra être soumise et ne sera acceptée en cas à régler. La production totale finale utilisée sera celle qui sera indiquée sur le dernier rapport de la période de qualification soit celui du 31 décembre 2024.**

## Autres conditions

L'invitation au Rendez-vous iA doit être acceptée telle quelle. Elle ne peut être échangée ni monnayée.

La compagnie est responsable de toutes les décisions finales liées au Rendez-vous iA.

En cas de divergence entre le présent document et d'autres documents promotionnels qui sont produits tout au long de la période de qualification, le présent document a préséance.

**Après l'événement, la compagnie produit des feuillets d'impôt pour l'année de l'événement totalisant les frais liés à un participant et à son invité, au nom du participant ayant un lien contractuel avec la compagnie. Le montant imposable est établi en fonction des frais réellement engagés par la compagnie pour ces activités et des règles fiscales en vigueur.**